



Pour les travailleurs indépendants

La MMG vous accompagne dans la mise en place de votre couverture sociale.

En y adhérant vous pourrez déduire les cotisations de vos charges fiscales*.

Dès maintenant, faites appel à l'expertise de nos conseillers Entreprises.

Dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire la MMG vous invite

CONFERENCE DEBAT animée par Astrid SOUPREMANIEN

Référent Relation Client au RSI

« *Le régime social des travailleurs indépendants* »

Mercredi
06 décembre 2017
9h00 – 11h00

Salle BELLAN
CCI de Région des îles de Guadeloupe
Hôtel consulaire Rue Félix Eboué
97159 POINTE-A-PITRE CEDEX
CONTACT : 0590 948 114

